



// Point d'information de la préfecture de Police

07/08/2020

Week-end de chassé croisé des vacances : 660 policiers mobilisés sur les routes de l'agglomération parisienne

Du vendredi 7 août au dimanche 9 août 2020, 660 policiers* de la sous-direction régionale de la circulation et de la sécurité routières de la direction de l'ordre public et de la circulation (DOPC) seront déployés sur **219 points de contrôle** dans l'ensemble de l'agglomération parisienne.

Ces policiers sécuriseront les points de passage privilégiés des usagers ainsi que les axes routiers et autoroutiers desservant leurs différentes destinations.

Une surveillance toute particulière sera portée aux infractions liées aux comportements dangereux (alcoolémie, stupéfiants, excès de vitesse, franchissement de feux rouges, usage du téléphone portable, port d'oreillettes, non port des gants pour les deux-roues motorisés) ainsi que celles liées aux équipements des véhicules (pneumatiques, optiques, contrôle technique, vitres surteintées).

A l'occasion du premier week-end de chassé-croisé du 31 juillet au 02 août 2020, le déploiement d'un dispositif similaire a permis de contrôler **1442 véhicules** : **82 délits** ont été constatés (défaut de permis, d'assurance, conduite sous l'emprise d'un état alcoolique, conduite sous l'emprise de produits stupéfiants...) et

1019 contraventions dressées (excès de vitesse, non présentations de pièces administratives, équipement, utilisation de téléphone portable au volant...).

La préfecture de Police réitère ses appels

au respect des règles de conduite et de sécurité sur la route.

"Ne mettez pas votre vie et celle des autres en danger ! "

Dans le doute, vérifiez votre alcoolémie avant de partir au moyen d'un éthylotest

Et ne laissez jamais quelqu'un qui a bu prendre le volant.

**De la division régionale motocycliste, de la division régionale de la circulation, de la division régionale de la sécurité routière, des CRS autoroutières Est/Nord/Sud/Ouest.*

